

Montréal, le 22 mai 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

A : Tous les participants

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2014
Dossier de la Régie : R-3879-2014, Phase 1

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance des communications transmises les 20 et 21 courants par le procureur de l'ACIG, de Gaz Métro, de la FCEI, de l'UC et de TCE relativement au report de la séance de travail prévue pour le **30 mai 2014** dans le dossier mentionné en titre.

Bien qu'elle comprenne les contraintes invoquées par le procureur de l'ACIG, eu égard à la difficulté évidente de trouver une date ultérieure au 30 mai 2014 pouvant convenir à tous et au calendrier serré du présent dossier, la Régie maintient la tenue de cette rencontre préparatoire pour le **30 mai 2014, à 9h.**

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/dt